

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

La Coordination services-conseils (CSC) élabore des formations dans le domaine des services-conseils. La priorité d'inscription est accordée aux dispensateurs inscrits aux réseaux Agriconseils et aux clients des réseaux Agriconseils, le cas échéant.

Procédure d'inscription

Sauf indication contraire, les liens d'inscription sont retirés vers 15 h 30, la veille de chaque activité.

- Saisissez le nom et l'adresse courriel du participant;
- Effectuez votre paiement de façon sécuritaire via la plateforme de paiement PayPal :
 - Lorsque vous aurez saisi vos informations (nom, adresse, courriel, etc.) et cliqué sur l'icône PayPal, deux choix s'offriront à vous, soit :
 - Ouvrir une session PayPal;
 - Payer avec une carte de débit ou de crédit;
- Recevez une confirmation par courriel et **conservez-la en guise de reçu et de preuve d'inscription**;
- Répétez l'opération pour chaque participant et formation.

Lien de connexion aux webinaires

Les liens de connexion aux webinaires sont transmis aux participants la veille de chaque activité, par courriel.

Demande d'annulation

Toute demande d'annulation doit être faite avant la date limite d'inscription indiquée dans la fiche descriptive de la formation. Voir la politique de formation pour tous les détails.

Renseignements

Contactez la CSC au 450 679-0540, poste 8831 ou à info@coordination-sc.org.